

S A I N T - D O M I N G U E .

N° XI.

RÉCAPITULATION générale des Recettes & Dépenses des diverses Caisses de la Colonie, pendant l'année 1788.

OBSERVATIONS.	RECETTE.		DÉPENSE.		OBSERVATIONS.		
(A) On a appellé dans cette récapitulation le montant des fonds non-conformes au budget de l'année 1787, pour double comparaison avec une profonde précision les recettes des deux dernières années, et pour faciliter l'examen des variations.							
Caisse de la Marine.	Montant des fonds non-conformes au premier janvier 1788. (A). Pour le montant des recettes ordinaires faites pendant l'année 1788 (B). Pour le montant des recettes extraordinaires faites pendant ladite année. Montant des fonds non-conformes au premier janvier 1788. Pour le montant des recettes ordinaires faites pendant ladite année. Pour le montant des recettes extraordinaires faites pendant ladite année.	935,160 1. 6. d. 7,221,858 7. x 2,084,332 7. x. 150,886 x. 2. 428,105 3. 10. 583,301 16. 7.	86. 6. 10,838,351 x. 1,175,293 x. 654,908 10.	4.	Pour le montant des dépenses ordinaires faites pendant l'année 1788, tant pour ladite année que pour les exercices précédents (A). Pour le montant des dépenses extraordinaires faites pendant ladite année. Caïsse générale. Pour le montant des dépenses faites & des remboursements sur les factures. Pour le montant des dépenses relatives à la construction de divers travaux publics. Pour le montant des dépenses extraordinaires faites pendant ladite année. Montant des fonds non-conformes au premier janvier 1788 (C). Pour le produit de l'affranchissement de 207 éclaves, payé pendant l'année 1788. Pour le montant des diverses recettes faites pendant ladite année. Montant des fonds non-conformes au premier janvier 1788. Pour le montant de la recette faite aux bûcherons, droite de deux pour cent, & pour les épaves. Pour le montant des recettes faites pour les abusives, bâtières & défrichements. Pour le montant des recettes faites pour contributions prononcées pour diverses castes. Caïsse de l'Entreprise. Pour le produit du droit d'un pour cent perçu pendant l'année 1788. Pour le montant du produit du droit imposé sur le bœuf fide. Pour le produit des droits additionnels imposés sur les marchés de pêche étrangère.	7,246,552 1. 6. d. 2,201,636 3. 8. 395,579 3. 6. 626,512 7. 7. 100,172 8. 10. 447,585 6. 10. 131,898 15. 4. 529,071 19. 11. 160,843 19. 5. 124,611 3. 1. 112,197 6. x. 346,683 8. 3. 81,000. x. 103,500. x. 153,609 15. 7. 430,972 8. 2. 960,787 16. 8. 429,374 19. 8. 1,390,163 16. 4. 39,614 18. 8. 3,619 1. 6. 1,511,376 6. 11. 77,919 10. 5. 11,933,477 17. 6. (C) 13,444,814 4. 5.	
(B) On a cru utile d'ajouter, pour le compte de 1787, la débit qu'on avait tiré dans celui de 1786 de toutes les dépenses de l'entretien des soldats & officiers, parce que celles-ci n'étaient pas suffisamment prises en considération pour l'ajouter au budget de 1787, mais qu'il est nécessaire de nous indiquer dans le Tableau N° II de ces Etats.							
Caïsse générale.							
Caïsse des Libérites.							
Caïsse des deux dominions.							
Caïsse de l'Entreprise.							
Caïsse des Levées.							
Caïsse des Confédérations.	(D) Montant des fonds non-conformes au premier janvier 1788. Pour le montant des configurations effectuées en 1788.	82,500. x. x 120,000. x. x	Ajoumire.		Pour le montant des dépenses faites pour le produit de droit d'un pour cent perçu pendant l'année 1788. Pour le montant des dépenses allouées pour le produit des droits additionnels perçus pendant ladite année. Caïsse des Levées & de l'ordre des défrichements. Pour le montant des renouvelles à faire à la caisse générale des levées, tant en lettres de change qu'en espèces de paiement. Pour le montant des remises faites dans les différentes parts, pour les gages acquis aux équipages par les défrichements.		
Caïsse des Invalides & fonds des défrichements.	Pour le montant des recettes faites pendant l'année 1788, au profit de l'invalides de la Marine. Pour le montant des gages acquis aux équipages dont les bûcherons ont été défrichés dans la Colonie, pendant les neuf derniers mois de 1787 & pendant 1788.	153,619 15. 7. 430,972 8. 2.	Ajoumire.		En espèces dans la caisse des Comptables. Par la Caïsse. (En espèces pour les Comptables sortis d'exercice) Montant des fonds non-conformes au 1er décembre 1787 (B). Par la caisse générale. Par la caisse des Libérites. Par les caisses des Droits dominions.		
		13,444,814 4. 5.			(B) Chaque partie des fonds non-conformes, réunit aux dépenses de la Caïsse à laquelle ils appartiennent, pour une exacte balance avec le montant de ces fonds.		
					(C) La moitié des fonds différenciés entre 1787 & 1788, se réduit seulement à 1,02,000 L. 7 f. 1. de plus qu'en ne prenne pas en considération les 1,02,000 L. 7 f. 1. de dépenses de 1787, à la charge des Comptables hors d'exercice.		

Image

Saint-Domingue. Etat général des différens Baux & des Marchés passés pour les entreprises fournitures relatives au Service de la Colonie. N° XI.

Informations

Extrait:

[ETAT DES FINANCES DE SAINT-DOMINGUE : CONTENANT LE RÉSUMÉ DES RECETTES & DÉPENSES DE TOUTES LES CAISSES PUBLIQUES DEPUIS LE 1ER JANVIER 1788, JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE DE LA MÊME ANNÉE \(FIN DE P.\)](#)

Provenances:

Bibliothèque Schoelcher

Type de contenu - document:

Image - Graphique, tableau

Base:

Bibliothèque numérique Manioc

Format:

image/jpeg

[RÉPUBLIQUE DOMINICAINE](#)

Conditions d'utilisation

Domaine public

Citer ce document

"Saint-Domingue. Etat général des différens Baux & des Marchés passés pour les entreprises fournitures relatives au Service de la Colonie. N° XI.", . Extrait de: *Etat des finances de Saint-Domingue : contenant le résumé des recettes & dépenses de toutes les caisses publiques depuis le 1er janvier 1788, jusqu'au 31 décembre de la même année*, [RÉPUBLIQUE DOMINICAINE](#) , , fin de p.. Bibliothèque numérique Manioc consulté le 20 janvier 2026. Lien: <HTTP://WWW.MANIOC.ORG/IMAGES/SCH13010007911>.

© Manioc 2022 - Tous droits réservés